



MAIRIE
DE
BRISCOUS

64 240

**Arrêté réglementant le stationnement au droit du chantier et
la circulation sur la VC n°52 dite chemin Mendiko Borda
N° A123-2025**

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,
Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992
Considérant qu'il convient d'interdire le stationnement au droit du chantier et de réglementer la circulation sur la VC n°52 dite chemin Mendiko Borda, **du lundi 13 octobre 2025 jusqu'au mercredi 31 décembre 2025**, pour les déchargements de poids lourds par la société SOGEA ENVIRONNEMENT sur une parcelle privée de la commune.

ARRETE

ARTICLE 1 : Des déchargements de poids lourds sont prévus sur un terrain privé de la commune sur le chemin Mendiko Borda du lundi 13 octobre 2025 jusqu'au mercredi 31 décembre 2025 inclus.

Par conséquent, le stationnement au droit du chantier sera interdit et la circulation sera réglementée : voie rétrécie, balisage avec sens prioritaire, balisage temporaire mise en place au besoin durant la période chantier.

ARTICLE 2 : L'entreprise SOGEA ENVIRONNEMENT, représentée par Mme Meriem EL MOUJOURD, 3 Rue Gaspard Monge, Parc industriel de Pessac Canejan 33600 PESSAC, effectuant les travaux sera chargée de la signalisation, et mettra en place les panneaux appropriés et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

ARTICLE 3 : Affichage et Mairie et ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren,
- La société SOGEA ENVIRONNEMENT
- le responsable des services techniques

BRISCOUS le 06 Octobre 2025

Le Maire,
Pascal JOUQU

Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07

Courriel : mairie@briscous.fr

Site : <http://www.briscous.fr> ou <http://www.beskoitze.fr>

